

**L'autre
Parole**



*Les Québécoises
et l'avenir du Québec*

no 49, mars 1991

L'autre Parole

C.p. 393, Succ. "C", Montréal, Qc, H2L 4K3

SOM-MÈRE

Liminaire	p. 3
Éditorial	p. 4
Femmes d'hier - pays d'aujourd'hui	p. 6
Pour ou contre l'égalité entre femmes et hommes?	p. 10
Projet de société et vision féministe	p. 15
<i>Que tu es belle, ô ma Bien-Aimée...</i>	p. 18
Quelques recommandations de groupes de femmes	p. 19
Commission sur l'avenir du Québec	p. 22
Réflexions sur la question nationale	p. 24
Écologie et féminisme	p. 30
La maternité et le travail des femmes à l'extérieur	p. 33
Pionnières québécoises et regroupement de femmes d'hier à aujourd'hui	p. 34
Oyez... Oyez...	p. 35

L'autre Parole est en vente dans les librairies suivantes:

<u>à Laval:</u>	Centre de Ressourcement Laval
<u>à Montréal:</u>	L'Essentielle La Librairie des Éditions Paulines
<u>à Ottawa:</u>	La Librairie ecclésiastique (Univ. St-Paul)
<u>à Rimouski:</u>	La Librairie du Centre de pastorale
<u>à Sherbrooke:</u>	La Librairie des Éditions Paulines

LIMINAIRE

Nous vivons une époque passionnante au Québec.

Dans tous les coins du pays, des gens s'interrogent, discutent entre eux; la conjoncture politique éveille les consciences à la responsabilité sociale, stimule le sentiment d'appartenance, le désir de participation à une même cause. Seul face à neuf provinces qui forment bloc dans leur choix d'une langue commune, d'un gouvernement central fort, le Québec pourra-t-il survivre dans sa différence?

Dans tous les coins du pays, des gens sondent leurs reins et leur coeur: faut-il se lancer dans la grande aventure?

L'autre Parole a décidé de se prononcer collectivement. Après analyses et discussions à l'intérieur de chacun de nos groupes, nous nous sommes réunies en grande assemblée, en décembre dernier, pour vérifier notre consensus et définir le projet de société que nous voulons faire advenir.

L'éditorial, grâce à la plume d'Y. Laprise, proclame notre prise de position, contrevérifiée par chacune de nous. Suivent quelques articles qui explicitent davantage nos échanges et notre réflexion: M. Gratton établit un lien entre l'action et la personnalité des héroïnes de notre Histoire et le caractère "distinct" de notre nation. Puis surgit la grande question: nous recherchons l'égalité femmes/hommes, mais comment la définir dans le respect des différences? L. Mottier, dans un texte fort substantiel, expose la pensée de la philosophe L. Marcil-Lacoste et cet exercice nous amène à mieux saisir la pertinence et la profondeur du projet de société formulé par L. Melançon. Et voici une fleur: sous son nom de plume, D. Nantel prête sa parole au parfum biblique et poétique à... la Bien-Aimée.

La Commission Bélanger-Campeau a reçu, de femmes de toutes les régions, de nombreux mémoires dont le sérieux suppose une concertation et une dépense d'énergie remarquables. M.-T. Roy-Olivier en a choisi plusieurs extraits qui illustrent l'ampleur de l'intérêt des Québécoises pour la question politique et sociale. De leur côté, nos évêques se sont aussi fait entendre. Notre recherchiste, M.-R. Majella, cite leur étonnant document dont trop peu d'entre nous avons entendu parler... Enfin, J. Dufour nous propose de sérieuses "réflexions sur la question nationale".

Quel que soit l'avenir, l'air devra demeurer respirable, et l'eau potable... M. Thoma, écologiste militante, démontre que féminisme et écologie sont notablement reliés. J. Dufour et L. Campeau nous invitent ensuite à la lecture.

Personnellement, j'ai vu dans la préparation du présent numéro, un hommage à Dieu, source de vie, créatrice des merveilles de chez nous un hommage au pays, auquel nous sommes profondément attachées un clin d'oeil à toutes nos soeurs concitoyennes, les invitant à donner un coup de pouce à l'Histoire...

Rita Hazel

ÉDITORIAL

Le Québec vit à l'heure d'un choix historique crucial qui engagera son avenir pour longtemps. L'autre Parole, collectif de femmes chrétiennes et féministes, se sent directement concerné par cet événement et veut y apporter sa contribution. Quel Québec voulons-nous pour demain?

D'entrée de jeu, les membres du Collectif se sont prononcées, à l'unanimité, en faveur d'un Québec souverain, d'un Québec qui *assume en totalité son destin de peuple*. Cette option en faveur d'un État souverain, nous l'appuyons sur un projet de société articulé à une mémoire, reflété dans un présent et propulsé vers un avenir meilleur.

Notre situation de "minorisées", dans une société traditionnellement patriarcale, nous autorise à proposer une société "autre", une société fondée sur la participation et l'égalité, où chaque citoyenne, chaque citoyen ait sa place sans exclusion ni discrimination. Ce que nos devancières ont accompli à bout de bras et de cœur, nous avons à le poursuivre en solidarité avec les luttes et les revendications d'autres femmes pour obtenir des politiques familiales et sociales adaptées à notre temps. Ce qu'on a appelé la "folle aventure" des Jeanne Mance, des Marguerite Bourgeoys, des Mères Gamelin, Blondin et Gérin-Lajoie, devient pour nous "le beau risque", le défi à relever.

Ce beau risque s'incarne dans des situations spécifiques que nous avons analysées et sur lesquelles nous nous sommes prononcées. La société dont nous rêvons est une société *soudée par son tissu humain* auquel se réfèrent toutes les ressources: économiques, politiques, juridiques, culturelles, sociales et religieuses.

Au sujet des ressources économiques - le Collectif recommande que soit reconnue, par l'État, la contribution importante qu'apportent le travail domestique ainsi que le bénévolat, pris en charge le plus souvent par des femmes.

Au plan politique - un Québec souverain, assumant pleinement ses responsabilités, se doit de favoriser l'accès des femmes aux postes de décision. Après cinquante ans, nous ne sommes que 18% à l'Assemblée nationale.

Au niveau juridique - nous réclamons l'application intégrale de l'article 19 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, ainsi libellé: "Tout employeur doit, sans discrimination, accorder un traitement ou un salaire égal aux membres de son personnel qui accomplissent un travail équivalent au même endroit". Bien que des groupes de femmes aient déjà lutté pour obtenir ce droit à l'égalité, les femmes qui travaillent à temps plein ne gagnent toujours que 65,3% du salaire des hommes.

Au niveau culturel - nous attendons une déclaration reconfirmant la langue française comme langue officielle de l'État québécois, la considérant comme la valeur intégratrice par excellence et la meilleure interprète de l'esprit et de l'âme de la nation québécoise.

Dans le domaine social :

nous réclamons à nouveau le respect du droit à l'autonomie reproductive et au libre choix en matière de grossesse tels que reconnus par notre Collectif en 1987; nous signalons l'importance de la solidarité avec les plus démunies-nis et d'un environnement sain pour asseoir les bases d'une véritable démocratie;

nous croyons à la nécessité d'une politique de plein emploi pour assurer une meilleure redistribution de la richesse.

Du point de vue de notre engagement religieux - nous souhaitons que la foi transmise par nos ancêtres soit un levier dynamique qui élargisse l'espace réservé aux femmes jusqu'à la reconnaissance de leur participation pleine et entière à la vie ecclésiale comme à la vie civile.

Enfin ce que nous réclamons par-dessus tout, *c'est une politique familiale adaptée aux besoins d'une société moderne et ouverte*, qui tienne compte des exigences nouvelles d'une vie familiale où les femmes se retrouvent souvent sur le marché du travail et seuls soutiens de famille.

Cette politique:

- réorganiserait le temps de travail selon des horaires flexibles, fractionnés au besoin;
- prévoierait des congés parentaux payés qui accommodent le couple et favorisent l'accueil de l'enfant;
- assurerait des services de garde adéquats et accorderait des allocations aux enfants jusqu'à l'âge de 21 ans.

L'État reconnaîtrait ainsi la richesse incommensurable que les parents apportent au bien commun de la nation en lui préparant des citoyennes et des citoyens libres et responsables.

La société que nous voulons, comme Collectif, serait une société libre et démocratique qui veillerait à ce que personne ne soit ni dominant ni dominé, ni privilégié ni marginalisé mais où un peuple, fier et responsable, assumerait collectivement son destin.

Le développement cohérent d'un tel projet, mettant en place une politique intégrée en matière de condition féminine peut-il avoir des chances d'émerger sans que le Québec soit le seul maître d'oeuvre des moyens de son développement? Nous ne le croyons pas.

Notre prise de position collective en faveur de la souveraineté est donc sans équivoque, et nous souhaitons que vienne sans tarder le moment où notre peuple aura à choisir lui-même son avenir.

Yvette Laprise
Pour le collectif L'autre Parole.

FEMMES D'HIER - PAYS D'AUJOURD'HUI

Marie Gratton - Myriam

"À l'ombre de l'Orford" ou ailleurs, Alfred Desrochers a écrit : "Je suis un fils déchu de race surhumaine". Les femmes du Québec pourraient pour leur part s'écrier, à la lumière de leur histoire, singulière à bien des égards: "Nous sommes filles fières de femmes exemplaires". Aussi, quand le temps vient pour les féministes chrétiennes que nous sommes de prendre position dans le débat constitutionnel et de faire savoir, non seulement dans quel pays nous voulons vivre, mais sur quelles assises se fonde notre choix, quels projets sociaux et politiques nous paraissent mériter notre engagement et quel avenir nous espérons léguer aux enfants de nos enfants, il nous apparaît utile de jeter un regard en arrière pour discerner les figures féminines qui, en traversant notre histoire, l'ont marquée de traits originaux et porteurs d'espérance.

Dans les pages qui vont suivre, je ne ferai pas oeuvre de sociologue ou d'historienne, je ne suis ni l'une ni l'autre, mais je me laisserai guider par une intuition. Si le Québec n'est pas une province comme les autres, si la colonisation telle qu'elle s'est effectuée en Nouvelle-France diffère profondément de ce qu'elle a été en Amérique du Sud par exemple, ou même aux États-Unis, mais pour des raisons tout à fait différentes, on le doit pour une bonne part à l'influence des femmes venues ici au tout début de la colonie. Le rôle important qu'elles ont joué, la mission dont elles s'estimaient investies, ont eu des retombées jusqu'à nos jours. Leur héritage s'exprime à travers des valeurs qui ont inspiré nos politiques sociales, conditionné plusieurs de nos choix et fait de nous une "société distincte" qui se reconnaît, par delà tous les accords ou désaccords constitutionnels.

Des femmes autonomes, courageuses, novatrices

Une première observation me semble s'imposer, nos "héroïnes" le sont devenues de plein droit et pour leurs propres entreprises. Le souvenir qu'on garde d'elles n'est point lié à la gloire d'un père, d'un époux ou d'un fils, leurs oeuvres et rien d'autre ont inscrit leur nom dans la chronique de ce pays. Et leurs oeuvres ne sont pas banales, surtout si l'on songe au moment et aux circonstances de leur naissance et de leur mise en route.

Dans l'ouvrage qu'elles ont consacré à **L'Histoire des femmes au Québec**¹, les quatre membres du Collectif Clio reconnaissent d'emblée que si le zèle religieux qui a présidé à la création de la Nouvelle-France ne lui est pas particulier, - on retrouve en effet un même mysticisme chez les pèlerins du Mayflower qui arrivèrent en Amérique

¹ **L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles**, Le Collectif Clio, Éd. Les Quinze, Montréal, 1982, 526 pages.

en 1627 et chez les colons quakers qui fondèrent la Pennsylvanie en 1682² - ce qui apparaît comme un trait spécifique de notre épopée socio-politico-religieuse au dix-septième siècle,

... c'est le nombre remarquable de femmes qui ont joué un rôle de premier plan dans la fondation spirituelle et matérielle de la colonie. On chercherait en vain des faits similaires dans les annales de l'histoire américaine.³

Or, si toutes nos pionnières ont été attirées sur les bords du Saint-Laurent par les **Relations des Jésuites**⁴ qui, en racontant la vie dans la colonie naissante et en la présentant comme une vaste terre de mission, ont éveillé leur zèle missionnaire, il faut remarquer qu'elles ont ordinairement su joindre à un incontestable mysticisme un sens pratique absolument remarquable. Comment auraient-elles pu survivre d'ailleurs si elles n'avaient pas su tout entreprendre, tout réaliser avec un esprit créateur et souvent même révolutionnaire?

On sait que Marie Guyart avait su diriger une entreprise de transport en France avant de venir à Québec, et que son sens de l'organisation en fera une bonne administratrice des fonds fournis par une autre femme, madame de La Peltrie. Elle se fera bâtisseuse, chroniqueuse à travers une correspondance de treize mille lettres, mystique et directrice spirituelle, éducatrice et auteure même d'un dictionnaire dans une des langues amérindiennes.⁵

De Jeanne Mance on sait qu'elle fut infirmière et fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, mais a-t-on assez dit qu'elle fut aussi l'administratrice des provisions et l'économe dans la compagnie des fondateurs de Ville-Marie? Habile à la négociation, tant avec ses bailleurs de fonds en France qu'avec l'évêque de Québec, qui ne souhaite pas la venue des hospitalières de La Flèche à Montréal, puisque Québec profite déjà des services des Hospitalières de Dieppe, elle obtiendra l'autonomie de son hôpital. Par sa ténacité, son habileté, son solide sens pratique, elle jouera, au dire de plusieurs historiens, un rôle plus déterminant que Maisonneuve lui-même dans le succès de "la folle entreprise" que fut la fondation de Ville-Marie entre 1642 et 1663⁶.

De Marguerite Bourgeoys on a retenu qu'elle fut un peu la mère adoptive des "filles du roy", arrivant à pleins bateaux pour trouver mari (sans avoir à chercher, elles

² Op. cit., p. 35.

³ Ibid. p. 36.

⁴ Idem.

⁵ Ibid. p. 37.

⁶ Ibid. p. 39-41.

étaient attendues!) et donner des enfants à la colonie. Les enfants mouraient d'ailleurs en grand nombre alors que les attaques iroquoises décimaient la population adulte de Ville-Marie où cette Troyenne s'était établie en 1653. Venue pour éduquer les enfants des colons, elle instruisit du même coup les petites Amérindiennes comme Marie de l'Incarnation le faisait à Québec. Pédagogue avant-gardiste, elle

préconisait la formation savante des institutrices, l'instruction gratuite, l'éducation des filles et "un usage prudent et modéré de la correction, se souvenant qu'on est en présence de Dieu". Elle recommande également l'apprentissage de la lecture à partir du français et non pas du latin, ce qui est une audacieuse innovation à l'époque.⁷

Et puis, cette "sainte" femme - ce n'est pas moi qui la nomme ainsi, c'est notre sainte mère l'Église - opposa une respectueuse mais efficace résistance à son évêque François de Montmorency Laval qui ne voulait pas de filles "séculières" en son diocèse, toutes les femmes consacrées à Dieu devant, selon lui, être cloîtrées. Au dix-huitième siècle, Marguerite d'Youville, une autre "sainte" femme, fera aussi prévaloir son point de vue face aux autorités religieuses de son temps⁸.

Dans toutes les formes d'assistance sociale, les femmes se sont illustrées. Ce sont des communautés féminines et ce, dès la fin du dix-septième siècle

qui ont assumé, en Nouvelle-France, tout ce qui concernait la charité publique: secours aux pauvres, vieillards, invalides, malades, fous, prisonniers, prostituées, orphelins⁹.

À travers ces portraits de pionnières trop brièvement esquissés nous voyons transparaître des traits spécifiques de ce que fut la colonisation en Nouvelle-France et de l'influence que cela aura pour la suite de l'histoire du Québec.

Un idéal certain

Nos découvreurs n'étaient ni des soldats ni des conquérants farouches. Certes, certains ont porté le mousquet, fait le commerce de l'eau-de-vie et abusé de la crédulité des Amérindiens en les dépouillant du produit de leur chasse en échange de quelques babioles sans valeur. Néanmoins, l'entreprise de plusieurs de nos fondateurs et de toutes nos fondatrices s'alimentait à un autre idéal. Toutes les

⁷ Ibid. p. 41-43.

⁸ Ibid. p. 43.

⁹ Ibid. p. 49.

9

héroïnes que j'ai évoquées sont venues ici animées par leur foi chrétienne et leur désir de servir les populations qui les accueillait. Elles venaient soigner, instruire, répondre aux urgents et pressants besoins, non seulement des personnes venues avec elles de France, mais aussi des autochtones. Compte tenu de l'époque et des préjugés qu'on entretenait sur les populations indigènes, on peut dire qu'elles ont fait un effort considérable d'acculturation. Si notre histoire en ses débuts n'a pas été exempte de violence, elle n'a pas connu non plus les excès qu'on a vus ailleurs. On peut penser que la présence et l'influence des femmes intelligentes, courageuses et tenaces dont j'ai rappelé le souvenir, et qui sont devenues à juste titre des figures de proue de notre épopée nationale, ont contribué à façonner de manière durable le visage de la société québécoise.

Nous avons développé en terre d'Amérique une identité propre qui fait de nous une nation distincte. Les œuvres que les premières femmes débarquées ici avaient entreprises, d'autres les ont perpétuées jusqu'à nous, en répondant chaque fois aux besoins particuliers de leur temps et de leur milieu. Après les Marie, Jeanne et Marguerite des débuts, sont venues les Émilie Tavernier-Gamelin, Rosalie Cadron-Jetté, Esther Blondin, Marie Fitzbach-Roy, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, Justine Lacoste-Beaubien, Mère Sainte-Anne-Marie et Marie Gérin-Lajoie qui, parmi d'autres, ont porté le souci de l'assistance aux pauvres, aux malades, aux personnes délaissées et méprisées, qui ont milité pour la démocratisation de l'enseignement et pour l'éducation supérieure des filles. Si la pleine obtention des droits politiques des femmes a tant tardé à venir au Québec ce n'est pas faute d'avoir trouvé d'ardentes militantes. Mais ceci est une autre histoire.

Aujourd'hui, alors que le système d'éducation, de soins médicaux et d'assistance publique est placé sous la tutelle de l'État qui en assume les frais grâce à nos impôts, nous avons tendance à oublier que toutes les infrastructures de ces divers services avaient été mises en place par des communautés religieuses tout imbues de l'esprit d'entreprise et de dévouement des pionnières dont j'ai rappelé le souvenir. Le phénomène de la sécularisation a contribué à la perte de mémoire collective, et il est de bon ton, en certains milieux, d'évoquer cette période avec un ostensible dédain. Certes, rien n'y était parfait, le cléricisme y pesait lourd, mais une armée de femmes travaillait à donner des enfants à ce pays, à les instruire et à leur inculquer de la fierté.

Dans le ciel québécois, Madeleine de Verchères, l'aïeule au mousquet, ne fut qu'une étoile filante, mais l'idéal et l'œuvre des Marie, des Jeanne, des Marguerite et des autres doit continuer à inspirer et à éclairer les hommes et les femmes de ce pays.

Nos femmes ont façonné une nation distincte. Leur foi et leur vision du monde ont donné une couleur unique à notre culture. Nous en sommes fières et nous nous en sentons responsables.



POUR OU CONTRE L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES?

Dilemme féminin ou fausse question?

Laurence Mottier - Bonnes Nouv'ailes

Pourquoi traiter du thème de l'égalité entre femmes et hommes, dans ce numéro sur la place des femmes dans le Québec de demain, alors que le dossier sur l'égalité semble réglé, classé, voire dépassé, depuis l'obtention de ce droit en 1981?

Pourquoi revenir sur cette base solide, acquise par les féministes militantes?

Posons le cadre d'où est né le besoin de réexaminer la notion d'égalité, à l'aide d'une analyse et d'outils critiques tirés de l'étude de Louise Marcil-Lacoste.

Au cours d'un débat très stimulant sur l'avenir constitutionnel et politique du Québec, le collectif L'autre Parole s'est interrogé sur l'opportunité d'enchâsser le droit à l'égalité des femmes et des hommes, tiré de la Charte, dans une (possible) Constitution québécoise. La décision semblait s'imposer d'elle-même et être facilement défendable. Elle ne fut pas entérinée, cependant, à cause de l'ambiguïté du terme. Bien que le mot égalité ait été utilisé maintes fois dans les échanges comme une notion suffisante et s'auto-définissant, il a soulevé une question élémentaire mais loin d'être innocente :

"A quoi fait-on référence en articulant le mot égalité?"

N'entend-on pas, dans les discours, qu'être égaux, c'est être *identiques*? L'égalité ne signifie-t-elle pas, dans ce contexte, devenir assimilables? Ne sommes-nous pas toujours dans le registre du même, dès que les champs d'application concernent un domaine particulier, comme celui des rapports entre femmes et hommes? Comme, par exemple, l'égalité salariale: un salaire égal pour un travail égal, ou l'égalité des chances devant l'emploi.

Si ces revendications sont nécessaires et indispensables pour les femmes aujourd'hui encore, *sont-elles suffisantes* pour définir et recouvrir ce que les femmes entendent par le mot égalité, tant dans leur discours que dans leur pratique?

L'enjeu de ces questions ne porte d'ailleurs pas que sur la sphère juridique des droits et des lois mais bien sur un projet cohérent de société. Et articuler un projet, c'est faire émerger des priorités et des objectifs mais aussi *les valeurs*, qui vont fonder et nourrir le développement d'un tel projet.

Et il faut bien faire face à ces deux réalités: autant l'égalité entre femmes et hommes n'est pas acquise, ni en droit, ni en pratique, autant le concept même d'égalité *est falsifié* par des théories, minimaliste ou négative, qui *réduisent* l'égalité à l'anti-exclusion des femmes ou à l'imitation de modèles masculins par les femmes.

Si nous estimons que l'égalité entre femmes et hommes est une valeur fondamentale pour notre société, il est nécessaire et urgent de *déconstruire la logique égalitaire actuelle*, qui régit nos discours, nos pratiques et nos mentalités. Car cette logique place les femmes devant un dilemme, qui leur devient soi-disant propre: elles se doivent de dire à la fois oui à l'égalité (équivalence) entre femmes et hommes et non à cette même égalité, qui nie la différence des femmes par rapport aux hommes.

Comme le dit Louise Marcil-Lacoste, "il faudrait être contre l'inégalité entre les hommes et les femmes, et en même temps contre leur égalité."¹

Pour toutes ces raisons, il est définitivement illusoire de croire que l'égalité est un point acquis et qu'un enchâssement de ce droit dans une Constitution suffirait à le rendre opérant et à classer la question. De plus, remplacer un homme par une femme à un même poste, revient à changer une image, un visage et non une réalité d'inégalités socio-professionnelles. Créer quelques exceptions de femmes accédant à des positions de direction ou de pouvoir, ce n'est pas changer les conditions d'existence socio-économiques et culturelles de la majorité des femmes.

Le féminisme actuel ne peut pas faire l'économie d'une re-définition de la notion d'égalité, en tenant compte des paramètres sus-mentionnés, pour que les femmes soient des actrices de changements en profondeur et non les jouets d'une logique anti-égalitariste.

1. Comment articuler féminisme et égalitarisme?

La philosophe Louise Marcil-Lacoste commence son analyse en posant la question suivante: "S'il y a effectivement dilemme, dans quelle mesure relève-t-il d'une incompatibilité logique"² entre le féminisme et l'égalitarisme?

En classifiant ses résultats en différentes catégories, elle dégage quatre schémas égalitaristes contemporains, qui explicitent, chacun à sa manière, la raison des rapports "difficiles" entre le féminisme et l'égalitarisme. Le but poursuivi par notre auteure est de déconstruire la logique de chaque théorie, qui, tour à tour, *fait du féminisme la seule cause* de leur incompatibilité.

Voici, résumé très sommairement, le développement argumentatif de L. Marcil-Lacoste.

¹"Égalitarisme et féminisme", in *Égalité et différence des sexes*, Cahiers de l'ACFAS, 1986, no 44, p.3.

² *Ibid.* p.4.

1.1 La variante ³

Dans ce schéma, "le féminisme serait l'application locale et spécifique du projet général de l'égalitarisme dont il serait la variante sexuée." Pourtant un gouffre existe entre la théorie et la pratique, né de la présomption égalitariste, qui "suppose que la notion générale d'égalité est nécessairement applicable à tous les cas concrets."

Le féminisme "montre que pour les femmes, l'égalitarisme a tout été, sauf appliqué" et, comme théorie critique, il permet d'établir "l'absence d'articulation systématique entre les notions dites "générales" et les notions dites "spécifiques", c'est-à-dire l'impossibilité théorique de penser toute applicabilité."

1.2 L'incohérence ⁴

Ce schéma postule que le féminisme, en tant que "la pointe exacerbée et incohérente de l'égalitarisme, n'est qu'un sexisme inversé." Il caricature les femmes comme des envieuses qui veulent tout pour elles seules, dans un mouvement irrationnel de revanche contre les hommes.

Pourtant, le féminisme agit plutôt comme "un aiguillon", qui pose à l'égalitarisme la question de sa propre cohérence et de sa manière - toujours inexistante à ce jour - "de lier entre elles les diverses formes d'égalité souhaitable." Le féminisme affirme que l'égalité ne peut tenir dans le principe négatif d'anti-exclusion grossière, défendu par ce système.

1.3 L'antinomie ⁵

A ce stade, l'enjeu porte sur "les conditions minimales permettant d'accéder à une égalité minimale et sur les priorités qui en découleraient pour accéder à la justice comme équité." Il y a accord entre nos deux protagonistes pour réfuter "toutes formes grossières de discriminations, basées sur des caractéristiques empiriques dépourvues de pertinence, tels la race, le sexe l'âge, etc..."

Mais dans cette logique égalitariste, les femmes ont un handicap particulier, qui les exclut des bénéfices de l'égalité: en effet, "les femmes ne peuvent constituer le seuil minimal de l'égalité promise aux groupes les plus démunis", car elles ne forment pas un groupe, c'est-à-dire "un sous-ensemble particulier"; elles sont la moitié de cet ensemble, c'est-à-dire "une anomalie". Les femmes sont donc à la fois "trop nombreuses pour être un sous- ensemble et trop plurielles pour être rassemblées."

³ Ibid. pp.4-5.

⁴ Ibid. pp.6-8.

⁵ Ibid. pp.9-10.

L'antinomie devient alors patente: d'un côté, un égalitarisme qui "considère les personnes sans égards à leur spécificité et ferme les yeux sur leur différence" et cela comme condition pour appliquer l'égalité; de l'autre, un féminisme qui "fait passer l'égalité entre les femmes et les hommes dans le fait même de parler de leur spécificité", de leur différenciation.

1.4 L'irréductibilité⁶

En bref, ce schéma de pensée est la radicalisation systématique des positions décrites au stade antinomique.

On a donc "d'une part, un égalitarisme qui pour défendre l'équivalence entre les humains se tient le plus possible à distance de toute différence. D'autre part, on a le féminisme qui pour assurer le respect de la différence entre les hommes et les femmes se tient le plus possible à distance de tout ce que l'on donne comme égalité."

Ce durcissement des positions empêche tout dialogue constructif, qui devrait porter sur l'articulation de la différence et de l'égalité, sur fond d'équité et non d'identité. L'irréductibilité entre féminisme et égalitarisme nous met dans l'impasse.

L'exposition critique de ces quatre portraits des théories égalitaristes part de l'explication la plus générale et la plus répandue pour aller vers une position radicale et plus récente dans le temps. Il est cependant à noter que ces théories sont contemporaines et co-existent aujourd'hui encore. L'ordre de présentation n'est donc pas avant tout chronologique mais suit une évolution dans le raisonnement, par l'application d'un esprit de plus en plus critique, conduisant d'un schéma de pensée à l'autre.

2. Obsession identitaire vs égalité équitable

Comment sortir de l'impasse actuelle?

Louise Marcil-Lacoste répond clairement: "en démasquant l'obsession identitaire", qui nous fait dire que la différence entre femmes et hommes ne peut en aucun cas s'associer et se conjuguer avec le principe d'égalité et que cette différence implique donc l'inégalité des femmes et des hommes et qu'il n'y a donc d'égalité possible que dans l'identité des femmes par rapport aux hommes. "On préfère donc bloquer l'égalité au seuil de la différence, plutôt que de déployer une éthique de la différence marquée au sceau de l'égalité."

Ce discours fait triompher l'idéologie anti-égalitariste, permet de maintenir le statu quo, les fausses questions et surtout d'esquiver la question cruciale de l'équité dans le débat égalitariste. Implicitement, ce discours nous fait croire que l'égalité n'a rien à

⁶ Ibid. pp.11-12.

voir avec la justice, en utilisant l'alibi de l'identité comme la seule valeur nécessaire à l'égalité.

Par sa démarche critique, L. Marcil-Lacoste parvient à poser un diagnostic clair des théories égalitaristes et ce, grâce aux outils et aux concepts de la recherche féministe. Elle bat en brèche l'idée courante que le problème est du côté du féminisme, qu'il existe un dilemme proprement féminin sur l'égalité mais elle va beaucoup plus loin que l'apologie, en démontrant que "le féminisme permet de talonner l'égalitarisme au moment précis où ce dernier achoppe dans sa propre recherche d'égalité."⁷

Ainsi, en même temps que notre auteure déconstruit des logiques perverses et anti-égalitaristes, elle met en lumière l'autonomie de la méthode féministe. Ce renversement épistémologique, par lequel le féminisme n'est plus un objet, inclus et donc subordonné à d'autres sciences mais *un univers conceptuel autonome*, capable d'agir sur d'autres systèmes, est un chemin ouvert pour sortir de l'impasse égalitariste.

Par cette autonomie nouvelle, le féminisme peut et doit se lancer dans l'élaboration d'une "nouvelle" théorie de l'égalité, qui se basera sur des paramètres, telles *l'inclusion équitable*, principe qui élabore le "comment" (applicable) du passage entre l'anti-exclusion et l'inclusion concrète des femmes dans toutes les sphères de la société, et une réflexion sur les *valeurs attachées à certaines différences*, autrement dit, sur le fait que les différences sont différentes entre elles et ont besoin d'être évaluées selon une échelle de valeurs, ce qui permettra de penser positivement la différence des femmes par rapport aux hommes, sans nier leur égalité.

Il est crucial de dire que cette compréhension de l'égalité naîtra de la bouche de celles et ceux qui sont actuellement exclus du "club" des égaux et que cette reconstruction, loin d'être abstraite, s'inscrit dans un *projet dynamique d'une société non seulement égalitaire* (dans le sens de l'équivalence: tous et toutes ont la même valeur) mais surtout *équitable* (qui tend vers plus de justice pour plus de personnes, en tenant compte de la situation spécifique et différente des femmes et des hommes de cette société).

De là pourront naître, entre les femmes et les hommes, des relations re-définies, re-nouvelées, re-valorisées, en d'autres termes transformées.

(Voir Note p. 17)

⁷ Ibid. p.14.

PROJET DE SOCIÉTÉ ET VISION FÉMINISTE

Louise Melançon - Myriam

Au moment où le Québec remet en question son statut constitutionnel, il apparaît important, comme l'ont bien montré de nombreuses interventions à la Commission Bélanger-Campeau, de ne pas perdre de vue le type de société que nous voulons, et donc de ne pas séparer le projet constitutionnel d'un véritable projet de société.

Comme femmes animées d'une *vision féministe*, nous pensons pouvoir et devoir apporter une contribution originale en prônant un type de société où femmes et hommes habiteraient ensemble dans la justice, le respect et l'amitié.

Comme femmes *croyantes*, nous estimons aussi que des valeurs évangéliques se marieraient bien avec les valeurs sociales que nous privilégions pour bâtir une société québécoise où il ferait bon vivre pour tous et toutes.

1. La vision féministe

Parler d'un projet de société "féministe" suppose d'abord la prise de conscience que nos sociétés sont encore aujourd'hui des sociétés de type patriarcal¹ où la culture et les valeurs masculines dominent la vie publique alors que la culture et les valeurs féminines sont confinées à la vie privée. Nous souhaitons une société où le *féminin et le masculin seraient intégrés dans la vie publique comme dans la vie privée*. Tout en sachant qu'il y a une part d'utopie dans cette vision d'une "humanité réconciliée" où les relations seraient harmonieuses entre hommes et femmes, nous croyons quand même que cette vision d'une société "autre" est nécessaire pour mettre en branle des changements aptes à l'établissement d'un système social le plus juste possible.

Là où, par exemple, les entreprises considéreraient comme un investissement *d'organiser des garderies dans le milieu de travail*,

là où, par exemple, des horaires de travail souples permettraient aussi bien aux pères qu'aux mères de s'occuper des enfants,

là où, par exemple, les relations humaines, la valorisation de la personne seraient aussi importantes que l'équilibre des budgets ou la productivité rentable, que ce soit dans les usines, les universités ou les appareils gouvernementaux,

là seraient les lieux où pourrait se construire une société plus juste, égalitaire et démocratique.

¹. Dans une excellente étude socio-anthropologique (*La paternité usurpatrice*, Montréal, Éd. du Remue-ménage, 1985), Asâdée Azâd montre bien la naissance et les caractéristiques des sociétés patriarcales dont nous sommes encore tributaires.

2. Des valeurs à privilégier

Pour que ces changements puissent se faire, il y a une condition fondamentale: *il faut accepter nos différences tout en voulant partager nos domaines respectifs*. Il faut que les hommes acceptent non seulement que les femmes accèdent aux divers lieux de travail et exercent des fonctions d'autorité, mais qu'elles le fassent autrement. Les femmes doivent accepter que les hommes prennent leur place à la maison, dans la cuisine ou le soin et l'éducation des enfants, même s'ils se comportent de manière différente. Cette condition est essentielle pour qu'il y ait réellement un partage du pouvoir qui, au service d'une volonté politique commune, permettra l'établissement d'une société plus juste, plus riche et plus humaine.

Les valeurs mises en lumière dans une telle vision sociale, soit le respect des différences, la valeur des relations personnelles, la participation de tous et de chacun et chacune, le sentiment communautaire, la solidarité contribueraient à une redéfinition du pouvoir et à son mode d'exercice; mais cela en vue d'une action responsable², à savoir *la recherche d'équilibre plutôt que la poursuite unilatérale d'un modèle exclusif*, comme l'est, par exemple, le modèle néo-libéral où une certaine conception de l'excellence, du progrès et de la rentabilité ne favorisent qu'un petit nombre, ou au contraire un modèle collectiviste qui nivelle, homogénéise, égalitarise.

3. La vision de croyantes

Cette vision sociale féministe *correspond*, pour nous qui croyons en "l'Évangile de Jésus-Christ",³ au projet de création et de salut d'un Dieu Amour qui fait vivre en fondant les différences dans un mouvement de communion. Le Dieu dont témoigne Jésus de Nazareth est essentiellement lié à l'amour de *l'autre*, des autres, quels qu'ils soient. Les valeurs impliquées dans cet amour couvrent autant le domaine du public que le domaine du privé: respect, compassion, générosité envers les personnes autant que la justice, le rassemblement et le service communautaire.

Mais notre expérience chrétienne, comme femmes, nous permet d'apercevoir l'appropriation et l'interprétation masculines par lesquelles nous a été transmise la Bonne Nouvelle. Nous pouvons dé-couvrir alors l'image du Dieu solitaire (monothéisme), puissant et autoritaire (pouvoirs, hiérarchies, dominations) qui s'est alliée à celle d'un Dieu masculin, d'un Dieu Père. Nous décelons aussi les traces de représentations féminines de la divinité que l'avènement du patriarcat a contribué à effacer en combattant les cultes de fertilité. En affirmant que Dieu est aussi Mère,

². cf. Sharon Welch, *A Feminist Ethic of Risk*, Minneapolis, Fortress Press, 1990.

³. Il s'agit de l'événement dans l'histoire auquel la foi se réfère.

nous cherchons surtout à dénoncer la *sexuation induite de l'Autre* et à le signifier comme l'Amour qui nous fait vivre ensemble avec nos différences.

La mutualité et la convivialité seraient alors les valeurs centrales de notre vision chrétienne féministe. Elles sont à la base des changements que nous réclamons, souhaitons et espérons dans la société ecclésiale; elles feraient aussi la marque du projet de société québécoise que nous voulons élaborer et réaliser avec d'autres, avec tous les autres, hommes, femmes, anglophones, francophones, autochtones, immigrants, immigrantes, noires, jaunes, rouges, blancs... Et qu'alors l'utopie devienne réalité!

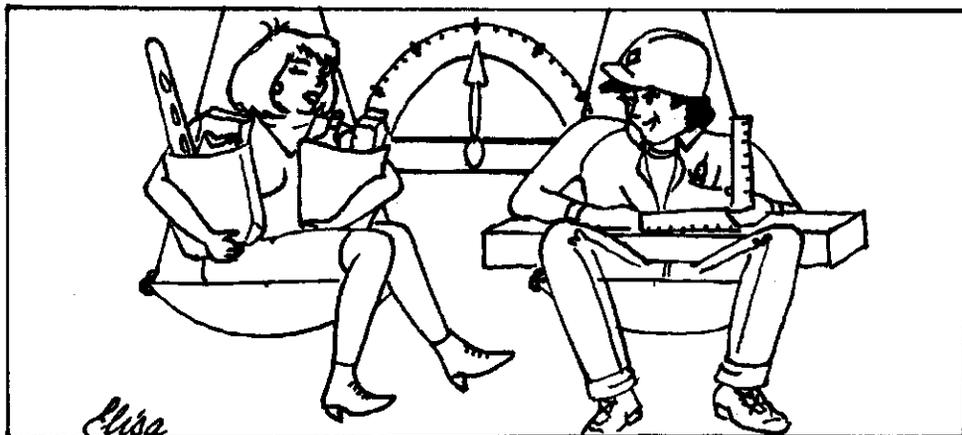
Pour ou contre l'égalité...

Note

Louise Marcil-Lacoste est professeure agrégée au département de philosophie de l'Université de Montréal. Elle a mené des recherches très approfondies sur de nombreuses questions féministes, tels les rapports entre raison et violence (1982), l'enjeu égalitaire dans les théories féministes (1986) et des études sur la philosophie et le sexisme (*La raison en procès*, 1987).

Ses approches systématiques permettent de déconstruire les logiques patriarcales et sexistes qui fondent (encore!) nos modes de pensée et notre société.

A l'aide de ses analyses théoriques, elle pose les bases d'une conceptualisation féministe (possible) des rapports femmes-hommes.



QUE TU ES BELLE, Ô MA BIEN-AIMÉE...

Dionysia - Vasthi

*Les poutres de notre maison sont de pins;
Les mers scellent notre alliance;
Mes entrailles regorgent de richesses insoupçonnées;
Notre lit n'est que douillet confort...*

*"Je me souviens" de nos rêves d'antan...
Mais toi, dis-moi, te souviens-tu de nos projets,
faits, aujourd'hui, de tiraillements?
Dis-moi, que va devenir notre union?
Fut-elle seulement, un mariage de raison?*

*Pourquoi as-tu, mes droits, bafoués?
Mon destin, par des lois innombrables, contrôlé?*

*Car j'ai ouvert la porte à mon Bien-Aimé.
À ses exigences, je me suis pliée.
Sur ma couche, je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé.
À mes attentes, il n'a point répondu.
Me tournant le dos, il m'a humiliée:
Et notre contrat conjugal a négocié,
m'entraînant à sa dérive dans le Lac Meech,
il a voulu me noyer!...*

*Mais à l'heure de mon bon plaisir, j'émergerai
ne craignant plus les cauchemars nocturnes.*

*À l'aurore d'une vie réappropriée,
Je contemplerai dans mes lacs innombrables,
mes lèvres pulpeuses, porteuses d'une Autre Parole,
poème de liberté,
chants délivrés.*

*J'y contemplerai
mon cou altier, à l'échine enfin déployée,
mes seins, promesses de la soif désaltérée,
mon ventre, corne d'abondance, présage de fertiles frondaisons.*

*Et ces miroirs ondins, aux facettes multiples
décuplant mon énergie,
Me rediront: "Que tu es belle, ô ma Bien-Aimée...
Que tes jambes longues, robustes et élancées
Te portent vers de nouveaux horizons,
vers une Ère nouvelle,
ô toi, la TOUTE BELLE."*

**QUELQUES RECOMMANDATIONS DE GROUPES DE FEMMES
à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel
du Québec**

Marie-T. Roy-Olivier - Myriam

"Il importe que tout projet sur l'avenir du Québec confirme notre engagement à construire une société égalitaire. Ainsi, il est essentiel, quelle que soit l'option politique retenue par le Québec, de garantir l'égalité entre les hommes et les femmes et la non-discrimination sur la base du sexe".

"Quant à la situation des femmes autochtones, nous recommandons qu'elle soit l'issue de leurs recommandations collectives, qu'elles puissent, si telle est leur volonté, jouir des mêmes garanties constitutionnelles en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes".

Marie Lavigne - Conseil du statut de la femme

"Pour mettre des enfants au monde, il faut un minimum de certitude quant à la qualité de société qu'on leur lègue. Le Regroupement des femmes de la Côte Nord juge donc important que la Commission parlementaire élargie sur l'avenir constitutionnel du Québec se penche sur les besoins et les aspirations des femmes".

Mme Saint-Jean - Regroupement des femmes de la Côte Nord

"Le Québec de demain devra s'associer étroitement aux initiatives locales et régionales afin d'aider les milieux à se développer. Une modulation des normes et des critères d'application de certains programmes sera aussi nécessaire afin de les adapter plus adéquatement à la réalité socio-économique".

*Evelyne Langlois - Table de concertation des groupes de
femmes de l'Est du Québec*

"Oui, à un Québec souverain, s'il est dirigé par une équipe de femmes et d'hommes qui auront comme philosophie politique l'égalité et le respect des droits des femmes; s'il favorise un système où la représentation des femmes dans les instances politiques, judiciaires et autres est équivalente à celle des hommes, dans l'accessibilité au travail et au salaire égal; s'il décriminalise l'avortement; s'il met en place des mesures "aidantes" et non culpabilisantes pour les femmes qui sont déjà beaucoup trop touchées par la pauvreté; s'il agit sur les causes de la violence comme transmission de valeurs sexistes, sur la pornographie et la violence dans les médias,

pour que les femmes ne soient plus tuées parce qu'elles sont des femmes et que les agresseurs soient aidés parce qu'ils deviennent tueurs".

Édith Pelletier - **Centre des femmes - Saguenay -
Lac Saint-Jean - Chibougamou**

"Que le gouvernement du Québec se serve de toute marge de manoeuvre pour favoriser, sur un pied d'égalité, les initiatives économiques des femmes et des hommes au moyen d'une politique cohérente de congés parentaux, de services de garde à l'enfance répondant aux besoins, de services complets de planning des naissances, d'un plan stratégique d'équité en emploi évalué annuellement de par ses résultats et, finalement, d'un plan global concerté visant à contrer efficacement la violence faite aux femmes et le sexisme".

Myriam Bouchard - **Regroupement des femmes -
Abitibi-Témiscamingue**

"Nous nous associons au mémoire présenté par le Conseil du statut de la femme. Nous croyons qu'il est nécessaire de rapatrier tous les champs de compétence pour l'élaboration de politiques dans les domaines des congés parentaux, de la santé, de la sécurité au travail, de la législation sur le mariage et le divorce, des services de garde, de la sécurité du revenu, de l'autonomie reproductive et de l'intégrité physique de la formation... et quand on parle de formation on veut dire toute la gamme de services, que ce soit la formation linguistique aux immigrantes, l'éducation aux adultes, le recyclage, la planification de carrière et la représentation des femmes dans les institutions".

Micheline Lemieux - **AGIR. Assemblée des femmes d'interventions
régionales de l'Outaouais**

"Quand on parle de société égalitaire, on parle d'une redéfinition du partage des pouvoirs. Ça veut dire un partage de pouvoirs entre hommes et femmes entre les différentes instances de la société québécoise, parlons par exemple de paliers, entre différents paliers de gouvernement. Et ça nous permet d'amener la question du gouvernement régional qui pourrait être un lieu de plus grande participation des femmes".

Diane Pintal - **AGIR**

"Nous voulons que le gouvernement du Québec établisse, pour toutes les Québécoises enceintes ou allaitant et travaillant au Québec, le droit au retrait préventif".

"Quant aux services de garde, nous croyons qu'ils doivent être plus accessibles et que le Québec doit rapatrier et utiliser le mieux possible les sommes d'argent qui, actuellement, sont versées au gouvernement fédéral".

Marie Malavoy - **Groupe de femmes de l'Estrie**

"Nous ne pouvons qu'adhérer au principe d'une société ouverte, attentive au respect d'autrui et au dialogue des cultures. Mais cette conception, pour être crédible, doit inspirer des politiques et donner lieu à des programmes centrés sur les besoins concrets des communautés culturelles. Il doit aussi s'insérer dans un processus de société pluraliste, qui dit à chaque groupe d'apporter sa contribution au développement du Québec..."

Teresa Bassaletti - **Centre pour femmes Immigrantes de l'Estrie**

"Quelle que soit la structure constitutionnelle qu'on retiendra pour le Québec, nous devons nous donner des outils pour favoriser l'émergence et le développement de petites entreprises où se manifeste particulièrement "l'entrepreneurship" féminin. Elles sont présentes dans toutes les régions du Québec et oeuvrent surtout dans le secteur tertiaire, notamment dans les domaines du commerce et des services".

"Que le gouvernement du Québec crée ou désigne une structure gouvernementale qui aura un vrai mandat de support exclusif à la petite entreprise; que le gouvernement du Québec fournisse des services et des outils de financement en collaboration avec les milieux bancaires..."

Henriette Lanctôt - **Association des femmes d'affaires du Québec**

"Le projet de constitution devrait comporter, outre la déclaration d'indépendance ou de souveraineté, l'enchâssement de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne avec, entre autres, certains chapitres particuliers consacrés aux droits spécifiques des femmes, de même que la reconnaissance des droits ancestraux des premières nations, tels que définis dans la Charte canadienne des droits".

Claire Bonenfant - **Fédération des femmes du Québec**

"Notre mémoire a voulu insister sur la nécessité de mettre en place une politique familiale qui dépasse les visées purement natalistes, capable de valoriser concrètement la famille et son rôle social dans une province aux particularités linguistiques, culturelles

**COMMISSION
SUR L'AVENIR
DU QUÉBEC**



Devant la possibilité de construire un Québec différent, l'Assemblée des évêques du Québec a fait parvenir, à la Commission Bélanger-Campeau et au Saint-Père, un mémoire dont L'autre Parole a obtenu copie. Nous en publions quelques extraits.

Que faire mes soeurs et mes frères pour ce qui est de la présence des femmes dans toutes les instances de la vie privée, publique et culturelle ?
Depuis de nombreuses années, les luttes pour la justice et l'équité ont permis d'inclure dans la Charte québécoise des droits et libertés que toute personne, femme ou homme,

"a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence, fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap." (art. 10).

Québécoises et Québécois, sachez que si nous sommes en profond désaccord avec toutes les formes de discrimination dans la vie privée et dans la vie publique, il est prévu à l'article 20 de ladite Charte que l'Église n'a pas à se soumettre à cette règle. En effet,

"Une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les aptitudes ou qualités requises par un emploi, ou justifiée par le caractère charitable, philanthropique, religieux, politique ou éducatif d'une institution sans but lucratif ou qui est vouée exclusivement au bien-être d'un groupe ethnique est réputée non discriminatoire." (art. 20)

Dans notre Église, selon la Loi, les femmes doivent rester soumises. Il n'est pas convenable qu'elles occupent les plus hauts ministères, dévolus aux prêtres, des

hommes qui sont à l'image de Dieu. À chacune et chacun ses charismes. Ceux des filles de Dieu ne seraient pas de cet ordre.

Mais dira-t-on, comment est-ce possible dans une Église où la charité, l'amour et la justice sont les grandes valeurs de rassemblement ?

Ah ! Saint-Père, femmes et hommes politiques, supportez un peu de folie de la part de votre Église québécoise. En effet, si le Québec souverain se fait, si un projet de société où les valeurs de justice auront cours advient, où le plein emploi permettra aux femmes comme aux hommes de gagner honorablement leur vie dans des métiers et professions qui les valoriseront, alors nous aussi nous laisserons l'Esprit de l'Évangile nous gagner et nous ouvrirons aux femmes, en toute équité avec les hommes, la possibilité d'occuper tous les ministères.

Nous déclarons solennellement que nous renonçons à toute possibilité de nous soustraire aux principes de justice et d'équité comme il est actuellement prévu par la Charte québécoise des droits et libertés.

Nous nous adressons à vous, Saint-Père, et à vous femmes et hommes politiques, en toute liberté. Nous voulons vous faire connaître, chères soeurs et chers frères, la grâce que Dieu a accordée à l'Église du Québec. Nous sommes dans la joie parce que nous travaillons à notre perfectionnement à toutes et à tous dans la joie du Christ Jésus et que la grâce soit avec celles et ceux qui lutteront comme l'Église du Québec pour la reconnaissance pleine et entière des femmes.

Marie-Rose Majella
(recherchiste)



RÉFLEXIONS SUR LA QUESTION NATIONALE

Judith Dufour - Vasthi

Après l'échec du Lac Meech, les Québécoises et les Québécois doivent assumer la responsabilité de leur devenir collectif et imposer leur choix pouvant aller d'un statut particulier, à l'intérieur de la confédération canadienne telle qu'elle est ou pourrait devenir, jusqu'à l'indépendance. À quoi pourrait bien ressembler cette nouvelle société qu'un pareil choix historique fournit l'occasion de se donner?

Pour des féministes, il est intéressant de chercher les racines du caractère distinctif de la société bâtie par nos ancêtres, dans le terreau fertile mais trop souvent oublié de l'apport des femmes à cette construction. Comme on fait pour récupérer une pierre précieuse ensevelie dans les sables, on devra extraire ces apports des carcans dans lesquels ils se sont inscrits, soit l'Eglise catholique romaine et le Code civil Napoléon. S'il est vrai que le silence et la soumission ont trop souvent marqué les mentalités des femmes, il est aussi vrai que ces institutions solidement en place s'adonnaient allégrement à récupérer le sens des initiatives féminines quand ce n'était pas tout simplement à les bâillonner. On empruntait parfois les traits de la loi divine, parfois de celle de la Cité, pour occulter le caractère politique des tâches et des savoir-faire des femmes en les amputant ainsi de tout caractère d'exemplarité dans la conduite de la vie publique.

Si on sait relire l'histoire en y réintégrant l'apport des femmes, on y retrouve les germes de la *gratuité* dans nos *politiques sociales*; de l'*économie domestique* dans la *Caisse de dépôts et de placements*; de notre *capacité de coopération* dans les *comptoirs populaires* et dans les *petites entreprises*. On y entend parler de la vie et de la paix qu'il faut *soigner* et non pas traiter comme des valeurs marchandes. On y retrouve le *respect de nos droits et de nos efforts collectifs* parce que la survie, domaine des femmes, ne peut advenir dans une société individualiste... etc. En somme les féministes ont commencé par prendre conscience que le domaine du privé était circonscrit et surveillé par les meneurs de jeux de la société patriarcale et maintenant elles souhaitent que ce privé *contamine le champ de la politique et du social* pour en chambarder, s'il le faut, l'organisation du travail, la vie sociale et les rapports femmes/hommes.

La question nationale

Mais d'abord, toute utopie doit tenir compte du moment et de la question centrale à l'ordre du jour. Présentement c'est la question nationale qui nous interpelle.

Certes, cette question nationale ne peut faire oublier la qualité de la société que des groupes ou des individus, préoccupés par la justice, par la démocratie et par le mieux-être des moins nantis, voudraient élaborer. Cependant à trop vouloir

énumérer les garanties du projet, dans le moment réservé précisément à la question nationale, on risque de mettre en veilleuse l'urgence d'abord de choisir. Or précisément, certains mémoires présentés à la Commission Bélanger-Campeau et portés par ceux qui se rapprochent de cette utopie que je partage (groupes féministes, populaires et religieux) proclament que le changement de statut politique en vaut la peine pour autant qu'il assure une amélioration de toutes les aspirations des pauvres, des démunis, des femmes, des classes laborieuses, allant jusqu'à les énumérer dans toutes les facettes de la société préconisée. Pour eux, il s'agit donc de se pencher sur le projet de société qui devrait être offert, plutôt que sur le **prononcé du régime politique et constitutionnel que le Québec veut se donner.**

Dans ces mémoires, on dit que les hommes d'affaires sont trop impliqués; on ne voudrait pas que les valeurs américaines en cours nous définissent; on craint que cela se fasse sur le dos des femmes, etc. L'intention est bonne et la mise en garde valable, mais cette nouvelle résistance pourrait-elle cacher aussi la traditionnelle tentation de se fier à des schémas tout faits d'avance, présentés par des porte-paroles qui s'en croient autorisés? Or se donner un projet de société coulé dans le béton selon les définitions données par les catégories inquiètes, viendrait à l'encontre de la démocratie même. Il risquerait en outre de noyer la question centrale et de décourager le dynamisme et l'effort de responsabilisation de chacun des différents groupes en interaction dans la société présente. Le "non" des forces de gauche et le "oui-mais" peureux de certains groupes syndicaux ou politiques à l'occasion du dernier référendum, devraient faire réfléchir.

Le choix que nous ferons, par le risque que nous prenons, par le goût de l'aventure que nous avons et surtout par la capacité d'assumer librement, pour la première fois, notre vie sociale et politique d'une façon collective, constitue **le momentum par excellence.** Notre avenir politique ne changera pas toutes les institutions, tous les acteurs, tous les enjeux, tous les rapports de forces qui existent présentement. Ainsi, les oppresseurs, les machos, les égoïstes le resteront. Le resteront aussi les contestataires ainsi que les généreux qui sont nombreux et qui s'impliqueront davantage.

Cependant, un tel momentum offre un passage obligé au dynamisme nécessaire à la construction de cette société plus juste, plus humaine, plus égalitaire et plus généreuse dont rêvent les femmes. Par les bouleversements mêmes que cela provoquera, nous pouvons essayer de rétablir, à l'avantage du plus grand nombre, les rapports de forces sur lesquels s'appuie toute société démocratique. Par exemple, si la bourgeoisie restera la bourgeoisie, les couches populaires resteront, elles-aussi, les mêmes; avec leurs forces et leurs faiblesses; mais elles se retrouveront proportionnellement en plus grand nombre! De même, la participation à visage découvert des femmes en tant que féministes les placera dans une position historique d'égalité avec leurs partenaires mâles.

L'option politique

Évidemment, la lucidité doit côtoyer l'espérance dans ce choix qui consiste en une option souverainiste où le Québec aurait les pleins pouvoirs de se donner des organisations sociales qui lui ressemblent; de conduire sa vie politique nationale et internationale à sa guise; de diriger son économie au mieux des intérêts de ses citoyens, en liens ou non avec le Canada, selon l'humeur de celui-ci. Des arguments d'unité, de dynamisme et de respect de soi et des autres sont invoqués pour justifier ce choix!

Ainsi, il semble plus facile à une nation de s'autogérer quand un seul palier de gouvernement possède les attributs d'un État, une seule langue et une personnalité internationale. L'État unitaire ainsi défini n'exclut pas la décentralisation; il favorise plutôt l'expression des besoins des régions en diminuant la liste des traitements inégaux réclamés au nom des différences (d'ethnies, de langues, de provinces, de compétences partagées ou spécifiques). **Maître des grands paramètres de sa spécificité, capable d'unir tous ses nouveaux et anciens citoyens sous une bannière uniforme (politique-sociale-juridique), il fournit aux régions un cadre sécuritaire de gestion de leurs ressources et de leurs besoins, de leurs droits et de leurs devoirs. Cela permet aussi de faire l'économie des batailles de survivance primaire qui grugent les énergies et souvent minent les forces vives de toute une génération quand ce n'est pas de tout un peuple. C'est dans un État comme celui-là, que loin de l'arbitraire, le respect de la culture des immigrants peut trouver à s'épanouir en toute justice; que les droits énoncés de nos minorités peuvent être protégés et respectés.**

Les institutions politiques

Nos institutions démocratiques resteront les mêmes et, qui mieux est, la suprématie du législatif (instance démocratique par excellence) sur le judiciaire n'en sera que mieux protégée par la diminution des querelles juridiques et des engorgements bureaucratiques auxquels renvoient forcément les interprétations d'intérêts nationaux divergents. Seront aussi minimisés les dangers du racisme car les recours indus au judiciaire dans les querelles d'interprétation des droits culturels, en fondant leurs luttes sur leurs différences, y conduisent trop souvent.

Dans l'instance politique, un système de représentation proportionnelle pourrait aider la cause des femmes dans leur sous-représentation tout comme pourrait le faire un Sénat regroupant les élus de groupes régionaux, minoritaires, etc. Cependant, il reste que ce sont là des outils et que les outils ont souvent deux tranchants; qu'ils peuvent être manipulés de diverses façons surtout face à un degré de complexité élevé d'une situation donnée. En cette matière, les femmes sont les meilleures garantes de leurs intérêts. Une invitation leur est donc faite d'influencer leur devenir par le biais des relations qu'elles développeront entre elles; par le regroupement

constant de leur forces, partout et sur tous les sujets d'intérêts socio-économique, politique et féministe.

La Constitution

"Les changements constitutionnels ne doivent pas se faire sur le dos des femmes et ces changements ne doivent pas menacer nos acquis. La reconnaissance formelle de l'égalité des femmes et des hommes tout comme la Charte des droits et libertés doivent-elles être enchassées dans la constitution québécoise?"

Ce souhait et cette question sont fréquents et relèvent tous deux du **pari historique**. Devenir une nation souveraine, c'est, pour une société qui passe à l'acte, un pari sur l'avenir, avec tout ce que cela comporte de risques, aussi calculés puissent-ils être. Il va sans dire que la peur devient vite une arme dans les mains des parties adverses à cette idée. Durant les troubles de 1837, on brandissait la peur de perdre la foi catholique. Avant la révolution tranquille, c'était l'absence du sens des affaires dont nous étions supposément privées qui, lorsque laissées à nous-mêmes, entraînerait notre perte. Au référendum, c'était celle de la perte des pensions pour toutes nos personnes âgées. Actuellement c'est celle de la perte de nos acquis libéraux concrétisés dans une Charte des droits individuels et collectifs et, plus précisément, le danger que priorité soit donnée aux droits collectifs dans une Charte québécoise. Comme on le voit, toutes ces peurs siègent dans des stéréotypes véhiculés depuis le temps où nous étions des Canadiennes-françaises, c'est-à-dire des colonisées, et ils ont été assimilés par les victimes mêmes que nous sommes toutes devenues.

Se donner une constitution **juste et égalitaire** n'est pas une entreprise judiciaire, mais découle du **sens démocratique**. Accepter le pari, c'est avoir un minimum de foi dans les actrices et les acteurs qui y travailleront. Et ce sens démocratique, cette capacité de travailler ensemble, ce respect de nos minorités (dans les limites de notre juridiction provinciale), notre société a fait la preuve qu'elle les avait à un haut degré (regroupements populaires - coopératifs - syndicaux - féministes - d'immigrés - d'aide internationale, etc).

La Charte des droits et libertés

Cependant, un **risque calculé** commanderait que nous prenions des précautions pour préserver nos acquis sociaux et féministes en particulier. Dans un processus comme celui-là, l'équilibre est fragile entre le respect des droits individuels et le besoin vital de toute société naissante de pouvoir faire appel à ses forces collectives pour protéger ce qu'elle met en place.

Or si l'enchâssement des droits et libertés constitue un carcan réel pour un pays neuf, on peut exiger que, dans le processus de l'accession à l'indépendance, le gouvernement auquel serait délégué le pouvoir, incorpore dans sa loi constituante,

ou dans son fonctionnement politique interne, un certain nombre de grands principes d'égalité, de justice sociale et de libertés fondamentales. Garanties qui serviraient de base à une future Charte des droits et libertés qu'un Québec souverain pourrait enchâsser dans la Constitution qu'il se donnerait.

Quant aux peurs féministes, resterions-nous dans une confédération actuelle au détriment de toutes nos autres aspirations culturelles, sociales et politiques seulement parce que les féministes canadiennes, à l'occasion des débats sur le lac Meech, n'ont peu ou pas eu confiance dans la mentalité des Québécois à ce chapitre? Ce serait ainsi faire injure à notre capacité de nous battre pour obtenir ce que nous voulons et c'est méconnaître notre histoire. Quand les femmes de la bourgeoisie francophone, en lien avec celles de la bourgeoisie anglophone, se sont alliées aux femmes des milieux populaires francophones sous la conduite d'Idola Saint-Jean, les femmes du Québec ont obtenu le droit de vote, à ce que je sache. Avec ou sans le Canada, avec ou sans Charte enchâssée ou non dans une Constitution, ce combat-là n'est pas fini! D'ailleurs, ni une Constitution ni une Charte ne garantiront jamais quelque droit que ce soit si les citoyennes ne participent pas individuellement et en groupes organisés, de près ou de loin, à la vie politique!

Et c'est d'abord de la question nationale qu'il s'agit! Moins il y aura d'irritants contextuels comme ce fut le cas dans le passé, -- emprise toute-puissante du clergé; code civil rigide; préjugés méprisants intégrés par les victimes; enseignement supérieur réservé à une toute petite minorité de femmes; chasse-gardée masculine de la sphère publique -- plus les femmes pourront veiller au grain acquis et plus encore!

Justice sociale

Dans cette société, que soit combattu l'appauvrissement des femmes et des plus démunis; que toutes et tous puissent jouir de conditions décentes de vie; que l'accès égal aux soins de santé, à l'enseignement, à un emploi soit instauré; que la fiscalité soit conçue en tenant compte des facteurs humains plus que des facteurs d'économie capitaliste et qu'elle rééquilibre les inégalités causées par les charges plus lourdes: familiales, de santé et d'accidents dans le parcours de la vie; que la générosité concurrence les dures lois du marché et que la charité prenne le visage de l'entraide sociale qui va de soi; que les politiques sociales que nous connaissons servent de plate-forme de départ, en terme de répartition de la richesse collective.

Conclusion

Des valeurs spirituelles s'incarnent quand les destins individuels et collectifs sont assumés par tous et chacun, partout où toutes les dimensions de la dignité humaine sont respectées et chaque fois que la générosité motive les gestes. Or pour mettre la main à la pâte d'une aventure de libération nationale ou de libération sociale, la

spiritualité a souvent agi comme un stimulant à l'action, tout au cours de l'Histoire du genre humain.

Une société se construit sans cesse et sa culture lui vient justement de cette construction "participative". Que peut-il arriver d'un tel exercice de bravoure se demande-t-on? Sûrement pas quelque chose de taillé sur mesure pour répondre à tous les goûts et à tous les intérêts, mais certainement quelque chose de créateur parce qu'issu de la concertation et parce que c'est là un exercice de vie!

Avons-nous réellement le choix de tourner le dos au pari historique auquel nous sommes confrontées? En choisissant l'indépendance, serons-nous plus pauvres, plus démunies, plus minoritaires que dans le cadre constitutionnel actuel? Serions-nous plus participantes, plus protégées dans nos acquis catégoriels si nous menions nos batailles pour mettre sur les rails une société juste avant de répondre aux impératifs de la question nationale? À toutes ces questions, chacune répondra à sa manière mais **il semble qu'une utopie ne peut être trahie au moment où on s'apprête à y placer la première pierre de sa construction!... et la suite nous appartient...**



Quelques recommandations ...

et autres de plus en plus marquées... une véritable politique familiale qui sache tenir compte de la spécificité du double statut de mères et de travailleuses des Québécoises".

Marie-Claude Martel - **Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail**

Ces interventions sont extraites du **Journal des débats de l'Assemblée Nationale** - Commission Bélanger-Campeau - en date du 13 novembre au 20 décembre 1990.

ÉCOLOGIE ET FÉMINISME

Monika Thoma - Ville Saint-Laurent

Devant les interrogations, dans le contexte de la problématique constitutionnelle, sur l'avenir du Québec, il m'apparaît de plus en plus que la question essentielle ne concerne pas d'abord et avant tout les particularités et caractéristiques du cadre constitutionnel dans lequel évoluera le Québec de demain. Il me semble plus fondamental de nous interroger d'abord sur le genre de société que nous allons construire ensemble dans ce Québec éventuellement souverain. Et face à l'état critique dans lequel se trouve aujourd'hui ce que nous avons appris à appeler "l'environnement",¹ il ne fait pour moi aucun doute qu'une priorité, dans ce Québec de demain, devra être accordée à l'écologie dans le sens large et profond du terme.

Car le Québec, celui de demain tout autant que celui d'aujourd'hui, et indépendamment de son statut politique et constitutionnel, est une part de cette planète fragile dont la survie est menacée gravement par les conséquences de l'action humaine: pluies acides, réchauffement du globe, affaiblissement de la couche d'ozone, désertification, déforestation, extinction effarante des espèces animales et végétales, empoisonnement des sols et de nos réserves d'eau potable par les pesticides, herbicides et déchets toxiques, gaspillage scandaleux de nos ressources pourtant limitées, surpopulation, sous-développement, inégalités sociales et appauvrissement, endettement du "Tiers-Monde", militarisation... les problèmes sont connus.

Le Rapport Brundtland, avec sa devise "penser globalement, agir localement", nous a également fait comprendre qu'il ne s'agit pas là d'une multitude de problématiques et de crises isolées, mais qu'il faut établir des liens et des équations entre la paix, l'environnement et le développement.² "Il n'y a pas des crises, mais une crise"³ affirme le Rapport Brundtland. Et la solution qu'il envisage, le "développement durable", veut garantir qu'on puisse répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs.

Mais bien qu'il s'agisse déjà là d'un défi de taille que nous ne pourrions relever sans réaliser - et dans des délais très courts - des transformations radicales aux plans économique, social et politique, tant au niveau national qu'international, il me semble

¹ Pour un bilan exhaustif, voir, par exemple: *Notre avenir à tous. Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.* Montréal, les Éditions du Fleuve, 1988. (Rapport Brundtland).

² Cf. Monique Fitz-Back: "L'éducation relative à l'environnement. Une étape pour le développement durable." Dans: C.E.Q. *Ensemble récupérons notre planète.* Cahier pédagogique, 1990, pp. VII à X.

³ Op. cit., p.5.

que nous n'allons pas assez loin si nous nous arrêtons ici. Pour moi, "penser globalement" ne signifie pas seulement qu'il faut considérer l'étendue planétaire de la crise environnementale et prendre conscience de l'interrelation des aspects socio-politiques et économiques. Je crois que cette devise nous invite aussi à nous interroger de façon plus radicale sur notre identité humaine et sur nos rapports, en tant qu'humains, avec cette terre qui est notre seul "milieu de vie" possible.

Les causes profondes du problème écologique

Une telle réflexion nous amène rapidement à reconnaître que *les causes profondes de la destruction catastrophique de la nature par l'homme* sont en lien direct avec son comportement de *domination, d'oppression et d'exploitation*. Ce comportement est fondé dans la pensée anthropocentrique dont on peut, avec Eugen Drewermann,⁴ identifier les racines dans l'héritage sécularisé du christianisme, et principalement dans le concept de l'homme comme maître de la création et dominateur de la nature. L'écrivaine écoféministe Riane Eisner⁵ montre cependant que l'origine de cette attitude de domination et d'exploitation face à la nature est de beaucoup antérieure à l'époque chrétienne et même au judaïsme, et que des recherches archéologiques récentes ont permis de découvrir qu'il existait, pendant les périodes paléolithique et néolithique, des sociétés préhistoriques dans lesquelles la terre n'était pas considérée comme un objet d'exploitation - et dans lesquelles n'existait pas non plus la subordination des femmes par les hommes !

Ces sociétés avaient une conscience qu'on appellerait aujourd'hui "écologique": on savait que la Terre devait être traitée avec respect, on reconnaissait ses pouvoirs de donner et de conserver la vie et on en tenait compte dans ses pratiques. Ces pratiques étaient d'ailleurs enracinées dans une structure sociale "dans laquelle les femmes et des valeurs «féminines» comme la sollicitude, la compassion et la non-violence n'étaient pas dévalorisées et subordonnées aux hommes et aux valeurs supposément masculines de conquête et de domination".⁶ Selon Eisler, cette tradition millénaire à laquelle elle fait référence sous le nom de "Gaia tradition", peut nous donner accès à des éléments de réponses aux questions graves que nous nous posons aujourd'hui face à l'état inquiétant de la planète.

⁴ Cf. Eugen Drewermann: *Der tödliche Fortschritt*. Regensburg, Pustet, 1989, surtout pp. 62-133.

⁵ Cf. Riane Eisler: "The Gaia Tradition and the Partnership Future: An Ecofeminist Manifesto". Dans: Irène Diamond et Gloria F. Orenstein (éd.). *Reweaving the World*, San Francisco, Sierra Club Books. 1990, pp. 23-34.

⁶ Op. cit., p.23

Les réflexions d'Elizabeth Dodson Gray vont dans la même direction. À l'instar d'un nombre croissant de féministes,⁷ de pacifistes et d'écologistes, elle constate qu'il est impossible d'ignorer le lien entre "la manière dont cette culture traite la vie et le corps de la terre et la façon dont elle traite la vie et le corps de la femme. Nous comprenons maintenant que le féminisme, l'écologie et la recherche de la paix sont profondément interreliés".⁸

Une remarquable concordance...

Il est vrai que les critiques de la société que nous formulons à partir de notre analyse féministe rejoignent celles que nous devons formuler à partir d'un point de vue écologique ou pacifique: nous nous opposons à une société construite sur les seuls fondements du pouvoir économique, qui fonctionne selon l'idéologie d'une croissance économique illimitée, dont les moteurs indispensables sont la surconsommation et le gaspillage des ressources, qui se maintient grâce à une répartition tout à fait injuste des richesses de cette terre, et où ne comptent que des valeurs matérialistes: rendement, accumulation des profits, productivité, performance, excellence et compétition.

Que ce soit en tant que membres de mouvements écologiques, pacifiques, de coopération internationale ou féministes: nous défendons aujourd'hui les mêmes valeurs de protection, de conservation, de solidarité et de justice, de respect, de participation, d'autodétermination; nous soulignons l'importance des attitudes de partage et de simplicité, d'entraide, de soutien et de protection pour les plus démunies; et nous travaillons à l'abolition de toute forme de domination, de répression et d'exploitation. Plusieurs d'entre nous sont en cheminement vers une culture qu'on peut qualifier d'alternative. On y valorise davantage la vie communautaire que l'individualisme, des modes de vie et de travail moins destructeurs, et l'appréciation de la nature comme le respect de toute forme de vie en sont des éléments importants. Et un peu partout, on voit émerger des formes de spiritualité et de philosophie nouvelles qui cherchent à dépasser les dichotomies stériles entre nature et culture, spiritualité et nature, pensée logique/rationnelle/"scientifique" et pensée intuitive et poétique.

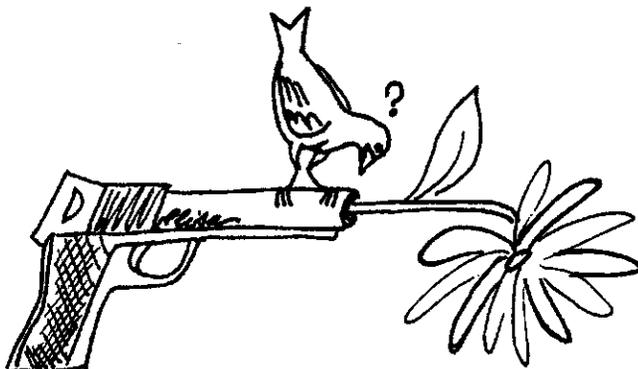
Des possibilités étonnantes

Compte tenu des implications profondes dont le cadre restreint du présent article m'a seulement permis une esquisse, il m'apparaît que la préoccupation écolo-

⁷ On pourrait nommer, à titre d'exemple seulement: Rachel Carson, Simone de Beauvoir, Mary Daly, Rosemary Ruether, Dorothy Dinnerstein, Susan Griffin, Caroline Merchant, Charlene Spretnak, Judith Plant.

⁸ Elizabeth Dodson Gray: "The Parable of the Sandhill Cranes: Women, Men and the Earth". In: *The Catholic World*, July/August 1990, p.185.

thématique pourrait également constituer un lieu privilégié d'intégration de nos valeurs, revendications et luttes, avec les hommes. Car c'est à la construction d'une société de partenariat entre femmes et hommes que nous devons travailler ensemble. L'engagement sur la base des valeurs écologiques s'avérera peut-être, compte tenu de la taille des défis à relever et de l'importance des enjeux, le domaine par excellence où nous pourrons, à partir de cette préoccupation commune de "sauver la planète", faire comprendre la nécessité de réapprendre les formes de respect, de collaboration et de coopération indispensables à la paix et à l'équilibre écologique.



LA MATERNITÉ ET LE TRAVAIL DES FEMMES À L'EXTÉRIEUR

Judith Dufour

Des jeunes femmes qui militent! eh bien oui, ça existe!

Ici même, à L'autre Parole, des jeunes femmes avec des enfants, avec un travail professionnel, trouvent le temps, l'énergie surtout de donner un coup de main et non le moindre, à notre travail collectif. Elles expérimentent quotidiennement cette double... triple... tâche. Elles inventent, seules ou avec leur conjoint, des modes de vie, dans le bonheur et dans l'inquiétude. C'est là un sujet qui ne laisse aucune femme indifférente car il est trop crucial. En effet, ne concerne-t-il pas la vie à donner, la vie à transmettre, la vie à garder et la qualité de cette vie?

Un jour, L'autre Parole devra se pencher sur le sujet pour mettre en commun expériences et questionnements dans une perspective féministe et aussi chrétienne.

Afin de sensibiliser celles qui voudraient se documenter, nous attirons l'attention sur un article intitulé "*Des femmes, du travail et des enfants: des vies dédoublées*". Il est écrit par **Christine Corbeil, Francine Descarries, Carmen Gill et Céline Séguin** (sociologues à l'Université du Québec à Montréal), dans la revue **Nouvelles pratiques sociales**, Les Presses de l'Université du Québec, Vol.3, no 2. La bibliographie annexée à l'article aidera celles qui veulent continuer leur recherche.

**PIONNIÈRES QUÉBÉCOISES
ET REGROUPEMENT DE FEMMES D'HIER À AUJOURD'HUI
Simone Monet-Chartrand**

Les Éditions du Remue-ménage, Montréal, 1990, 470 pages.

Dans son préambule, Mme Simone Monet-Chartrand présente son ouvrage de la façon suivante: «Ce livre, par ses nombreuses citations, prend en quelque sorte la forme d'une anthologie, mais il est aussi un recueil de biographies et un répertoire des regroupements féminins au cours de diverses époques». En effet, **Pionnières québécoises et regroupements de femmes d'hier à aujourd'hui** est une anthologie de plusieurs femmes importantes du Québec, des débuts de la colonie jusqu'à 1975.

Ce livre est un trésor non seulement parce qu'il rassemble les plus belles pages de l'histoire des femmes, mais aussi parce qu'il donne un aperçu d'une pensée féminine à travers diverses époques. L'histoire officielle a souvent eu la mémoire courte lorsqu'il s'agissait des femmes. Heureusement qu'il existe des écrivaines comme Simone Monet-Chartrand pour rappeler le rôle des pionnières québécoises et montrer la force, la puissance, l'originalité et la profondeur de la pensée féminine!

L'ouvrage parle des premières habitantes aux femmes d'aujourd'hui (religieuses, groupes de femmes et femmes autochtones), de leur militantisme tant au niveau de l'administration, du droit, de la gestion et du syndicalisme qu'au plan artistique, journalistique et littéraire.

Cependant, ce travail de recherche aurait dû être révisé et corrigé par une ou des personnes expertes en la matière (historiennes). Ce livre pêche par son manque de structure organisationnelle et d'analyse de contenu.

La préface, signée Claire Bonenfant, rappelle, en parlant de Simone, «que le féminisme ne saurait être dépassé car elle perçoit bien le chemin qui reste à franchir pour les femmes. Si la relève est difficile, elle est là tout de même avec ses aspirations, ses actions différentes des nôtres, il va de soi, puisque nous avons quand même marqué des points depuis l'époque des suffragettes».

Notre souhait est que Simone récidive avec ses souvenirs personnels.

Lise Campeau - Vasthi



OYEZ - OYEZ - OYEZ - OYEZ - OYEZ - OYEZ - OYEZ

"Le **PRIX OCS** (Office des communications sociales), qui couronne annuellement un ouvrage littéraire ayant contribué à la promotion des valeurs chrétiennes, a été décerné à Madame Monique Dumais, théologienne, et à Madame Marie-Andrée Roy, sociologue, pour **Souffles de femmes** - Lectures féministes de la religion, publié aux Éditions Paulines.

Cet ouvrage disciplinaire, préparé sous la direction des deux lauréates, fait appel aux contributions de Flore Dupriez, historienne de Naomi Goldenberg, psychologue des religions, de Béatrice Gothscheck, théologienne et aquarelliste et de Louise Melançon, théologienne.

L'appellation **Souffles de femmes** veut signifier que le souffle, le vent, marquent dans les traditions juive et chrétienne les créations, les renouvellements, les pentecôtes. "Tu envoies ton souffle, ils sont créés, tu renouvelles la face de la terre" (Ps 103, 30).

La présidente du jury, Madame Denise Robillard, en remettant le Prix OCS 1991, a précisé que "l'ouvrage retenu a été choisi pour un ensemble de qualités: belle présentation graphique, originalité du titre, qualité de la langue écrite, cohérence et actualité du propos, contribution à une meilleure compréhension du présent et de l'avenir pour les femmes et les hommes dans l'Église et la société."

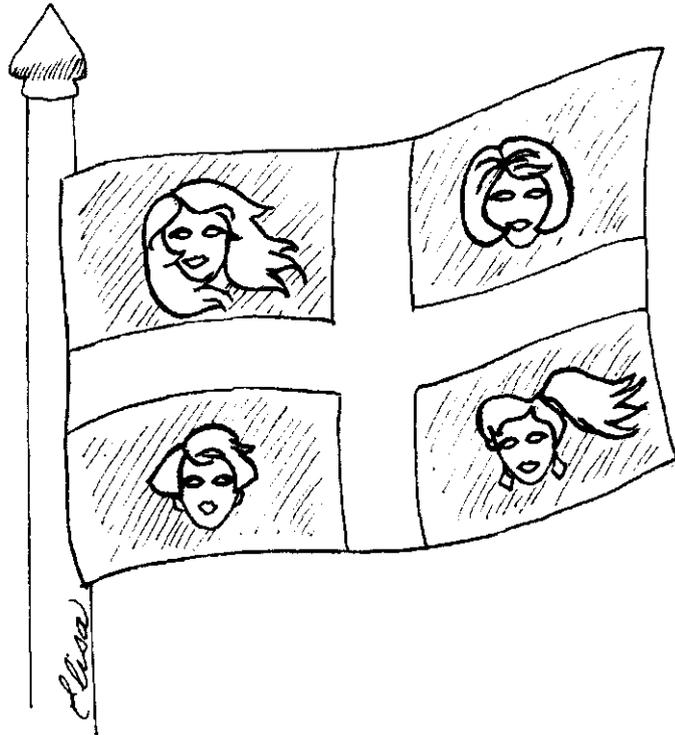
Le texte du jury mentionne que: "Prenant appui sur la dignité des femmes comme personnes à part entière dans l'Église, **Souffles de femmes** offre une réflexion et une documentation de première main destinées à sensibiliser un large public à l'objectif poursuivi par des théologiennes pour que les acquis des femmes dans la société soient pris en considération dans l'Église.

Les articles et les documents choisis témoignent de la vigueur, de la pondération et de la cohérence du discours des féministes chrétiennes d'ici. La critique qu'on y fait ne tombe pas dans le piège de l'exclusion. Elle est plutôt une invitation aux femmes afin qu'elles exercent leur responsabilité individuelle pour mieux assumer leur coresponsabilité avec les hommes dans l'Église.

Le Jury souhaite que ce livre serve d'exemple à la presse écrite de chez nous pour la rigueur de l'information et la sensibilisation à l'impact de la présence active des femmes sur la société et l'Église."

(Extrait de la documentation fournie par l'Office des communications sociales.)

Félicitations à nos cinq amies!



Le bulletin **L'autre Parole** est la publication du Collectif du même nom.

Coordination: Rita Hazel *Abonnements:* Réjeanne Martin.

Illustration de la page couverture: Jacqueline Roy.

Impression: Centre d'impression et de reproduction NOIR sur BLANC Inc.

Adresse: C.P. 393, succ. C
Montréal, QC
H2L 4K3

Abonnement régulier: 1 an (4 nos) = 10,00\$

2 ans (8 nos) = 18,00\$

de soutien..... = illimité!

outré-mer..(1 an)..... = 12,00\$

(2 ans).... = 20,00\$

à l'unité..... = 2,50\$

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 7153

Port de retour garanti.